

PARTENAR-IA

Lettre d'intention – Programme PARTENAR-IA

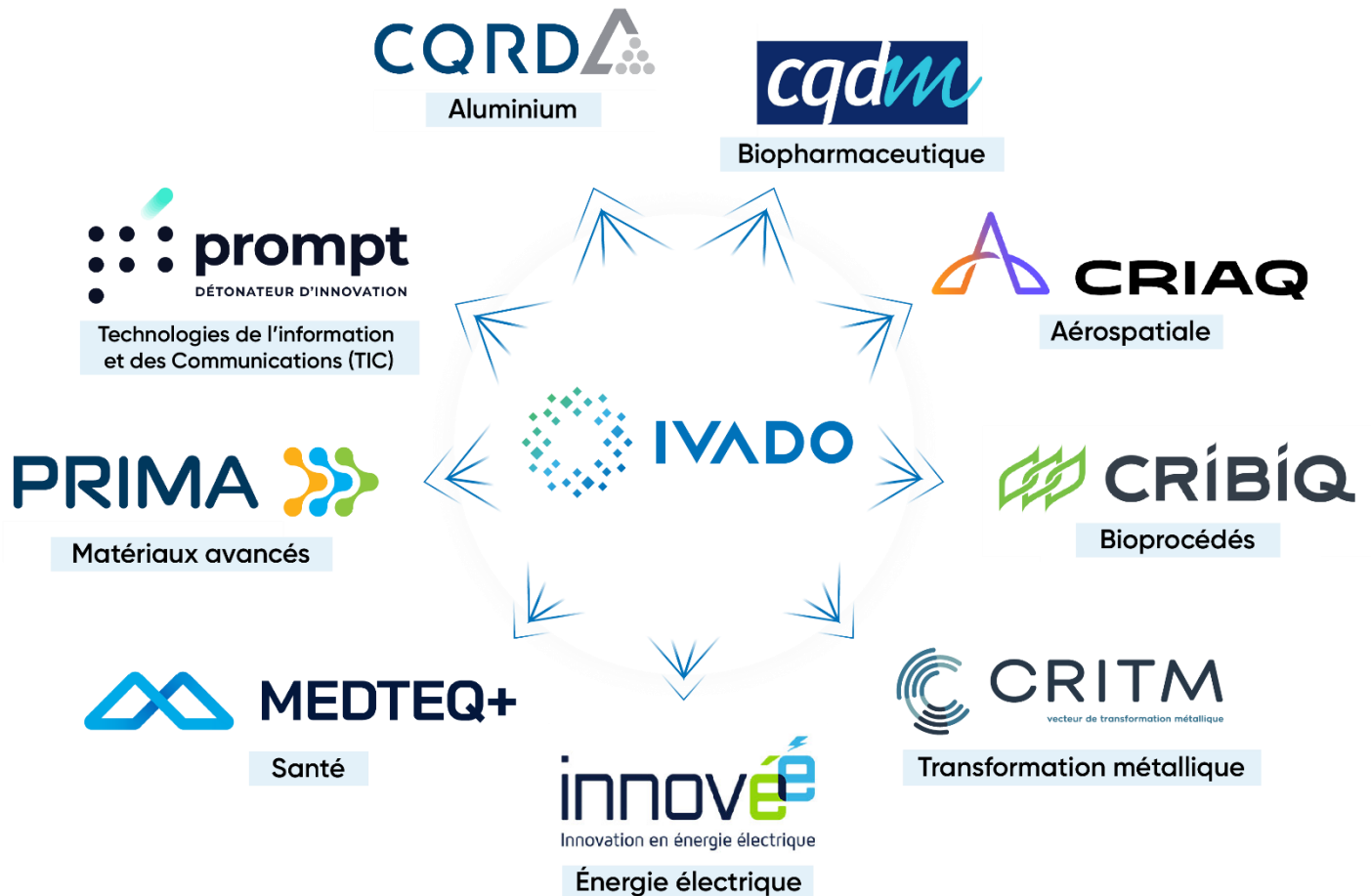


TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIF DU DOCUMENT	1
RÉSUMÉ EXÉCUTIF DU PROGRAMME	2
CONTACTS NÉCESSAIRES POUR L'ENCADREMENT	3
SECTION 1 : MATURITÉ DU PROJET	4
1.1 ENTREPRISES PROMOTRICES	4
1.2 ORGANISATIONS D'APPUI	5
1.3 DOCUMENTATION D'APPUI NÉCESSAIRE	5
SECTION 2 : ASPECTS TECHNOLOGIQUES ET IA	6
2.1 DESCRIPTION PRÉLIMINAIRE DU PROJET.....	6
2.2 DESCRIPTION DES ENTREPRISES PROMOTRICES ET ORGANISATIONS D'APPUI..	8
2.3 DESCRIPTION DES DONNÉES NÉCESSAIRES POUR LE PROJET	9
SECTION 3 : ASPECTS ÉCONOMIQUES DU PROJET	11
3.1 BUDGET SOMMAIRE	11
3.2 RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET	12
ANNEXE A – DÉNOMINATIONS	I
ANNEXE B – ÉLÉMENTS CRITIQUES À CONSIDÉRER	II
ANNEXE C – DESCRIPTION ET RÔLE DES RSRI ET D'IVADO	V
ANNEXE D – EXEMPLE FICTIF	VII

OBJECTIF DU DOCUMENT

Cette lettre permet, dès la phase d'idéation, de valider l'alignement de votre projet avec les critères d'admissibilité du programme PARTENAR-IA. Elle offre au duo IVADO – RSRI l'opportunité d'évaluer votre proposition et de formuler des recommandations pour l'optimiser.

D'après les retours des entreprises ayant suivi ce processus, son remplissage prend généralement entre **30 et 45 minutes**.

Nous recommandons de la soumettre **3 à 4 mois** avant la date limite de l'appel à projets visé. Ce délai permet au duo IVADO – RSRI de vous offrir un accompagnement complet et d'ajuster votre proposition aux standards du MEIE, maximisant ainsi vos chances de succès et évitant un report à un appel ultérieur en cas de non-conformité. Dans le contexte économique et politique actuel, les critères d'évaluation sont plus stricts, et seuls les projets bien structurés et présentant des impacts significatifs seront recommandés au MEIE pour financement. De ce fait, bien que les lettres d'intention puissent être soumises avec un délai plus court, **une transmission à moins d'un mois** de la date limite de l'appel à projet visé réduit significativement vos chances de succès.

Un accompagnement stratégique

En plus du soutien à la rédaction de votre proposition, cette lettre d'intention permet au duo IVADO – RSRI de mobiliser leurs réseaux afin de maximiser les opportunités pour votre projet, notamment en :

- Identifiant des entreprises partenaires pouvant compléter votre équipe de promoteurs industriels.
- Facilitant le recrutement d'étudiants et de professionnels pertinents au sein de l'écosystème de l'innovation québécois.
- Créant des connexions avec les milieux preneurs et les acteurs privés, publics et gouvernementaux essentiels à la démonstration de votre projet PARTENAR-IA.

Nous vous encourageons à **nous contacter dès que possible** afin de bénéficier d'un accompagnement optimal et d'éviter tout rejet dû à une préparation insuffisante.

Informations complémentaires

Les annexes fournissent des informations essentielles pour faciliter la compréhension et le remplissage de ce document, notamment :

- Les définitions des termes utilisés.
- Les éléments clés à considérer de votre proposition.
- Des précisions sur le rôle des RSRI et d'IVADO.
- Un exemple fictif dans l'Annexe D pour vous guider dans la rédaction de votre lettre.

Il est **fortement recommandé** de les consulter avant de commencer la rédaction de votre lettre d'intention.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF DU PROGRAMME

- **Durée maximale** d'un projet : **24 mois**
- **L'aide maximale** (remboursements) : **1,5 million de dollars par projet**
- **Cumul des aides** gouvernementales et crédits [RS&DE](#) : **75%**

Estimation des crédits d'impôts [RS&DE](#) obligatoire : Des références peuvent vous être fournies pour réaliser gratuitement cet estimé à fournir dans votre proposition.

- **Leviers de remboursement** des dépenses selon les activités réalisées par :
 - Remboursement de **50%** pour les startups incubées chez Acet, Centech, CDL, District 3 ou Next AI.
 - Remboursement de **50%** si les dépenses des [organisations de recherche accréditées](#) par le MEIE représentent au moins 20% du projet.
 - Remboursement de **35%** si les dépenses des [organisations de recherche accréditées](#) par le MEIE représentent moins de 20% du projet.
 - Remboursement de **50%** pour l'utilisation raisonnable des plateformes de calcul PINQ2, de Calcul Québec et DistriQ.
 - Remboursement de **35%** pour les autres organisations ou cas non mentionnés.
- **L'équipe du projet doit être composée**
 - **D'au moins 2 entreprises promotrices privées**, dont une PME ou startup de moins de 250 employés.
 - **D'une implication concrète d'un ou plusieurs milieu(x) preneurs.**
 - **D'une ou plusieurs organisations d'appui**: Cela n'est pas obligatoire, mais doit être envisagé en fonction de vos besoins. Leur présence permet de confirmer aux évaluateurs la solidité, l'importance, la diversité et la cohérence des impacts proposés.

CONTACTS NÉCESSAIRES POUR L'ENCADREMENT

Coalition IVADO - RSRI

IVADO	infos.partenar-ia@ivado.ca
RSRI désiré	

Voir l'**Annexe C** pour sélectionner le RSRI qui vous encadrera en binôme avec IVADO

Entreprises promotrices

Nom complet	Entreprise	Courriel	Cellulaire

*Si la personne responsable de votre équipe est très occupée, merci de fournir une seconde référence à contacter en cas d'urgence.

Directives pour la soumission de la lettre d'intention

Une fois la lettre complétée, veuillez la retourner à l'adresse suivante :
infos.partenar-ia@ivado.ca

L'objet de votre courriel doit obligatoirement suivre ce format :
PARTENAR-IA : Lettre d'intention – Nom de votre compagnie (Appel à projets visé_Année)

Chaque année, un appel à projets est lancé en hiver (**H**) et un autre en automne (**A**).

Exemple d'objet pour une lettre envoyée par l'entreprise ABC Inc. pour l'appel à projets de l'hiver 2025 : **PARTENAR-IA : Lettre d'intention - ABC Inc. (H2025)**

SECTION 1 : MATURITÉ DU PROJET

Cette section permet une évaluation rapide du niveau de maturité de votre proposition de projet. Ces informations sont essentielles pour valider votre admissibilité au programme et déterminer le niveau d'accompagnement nécessaire pour bien structurer votre demande en fonction de la date limite de dépôt des propositions.

1.1 ENTREPRISES PROMOTRICES

Pour être admissibles au programme, chaque entreprise promotrice doit respecter l'ensemble des critères suivants.

Sont légalement constituées selon les lois fédérales ou québécoises en vigueur et inscrites au Registraire des entreprises du Québec (avoir un NEQ).

Possèdent toutes la capacité financière requise pour mener des activités de R&D au Québec.

Ne sont pas détenues à 50 % ou plus par d'autres entreprises existantes (Startup-PME).

Possèdent un actif mondial, y compris celui des sociétés associées, inférieur à 50 millions de dollars pour l'année fiscale précédant l'année civile concernée (Startup-PME).

Si un site web existe pour les entreprises promotrices, il faut qu'une version française soit disponible.

Ce tableau permet de comprendre la composition actuelle de l'équipe de projet.

Aucune partenaire	Partenaire(s) identifiée(s)	Partenaire(s) confirmée(s)
Aucun milieu preneur	Milieu(x) preneur(s) identifié(s)	Milieu(x) preneur(s) confirmé(s)

Si vous n'avez pas encore trouvé de partenaire(s) ou de milieu(x) preneur(s) pour votre projet, nous pouvons vous accompagner dans cette démarche. Merci de préciser vos besoins spécifiques et votre secteur d'activité afin de mieux cibler le partenariat. **Le champ est limité à 500 caractères.**

1.2 ORGANISATIONS D'APPUI

Ce tableau permet d'évaluer l'avancement des discussions avec les organisations d'appui nécessaires pour le projet. Cochez « **Non applicable** » si un type d'organisation n'est pas requis.

	Non applicable	Organisation(s) identifiée(s)	Offre(s) de service en négociation	Offre(s) de service signée(s)
Universités				
Centres de recherche				
Autre(s)				

1.3 DOCUMENTATION D'APPUI NÉCESSAIRE

Ce tableau permet d'indiquer les délais requis pour obtenir les états financiers **datant de moins de six mois** des entreprises promotrices. Ces documents sont essentiels pour soumettre une proposition au programme PARTENAR-IA.

En mains	En compilation (1 mois)	Non débutée (> 1 mois)

SECTION 2 : ASPECTS TECHNOLOGIQUES ET IA

Cette section offre un aperçu global de votre projet, détaille la composition de votre équipe et clarifie les données essentielles à son exécution.

2.1 DESCRIPTION PRÉLIMINAIRE DU PROJET

Formulez un **titre** clair et représentatif du projet. Le champ est limité à **255 caractères**.

Décrivez brièvement votre projet en précisant son **objectif**, les **défis** qu'il relève et son caractère innovant. Le champ est limité à **1000 caractères**

Décrivez brièvement comment les technologies et expertises mobilisées contribuent à rehausser le niveau d'innovation du projet, qu'il soit sectoriel et/ou technologique (IA). Le champ est limité à **1000 caractères**.

IVADO est un pôle d'innovation intégré à EnvisAGE, une initiative co-dirigée par [MEDTEQ+](#) et [AGE-WELL](#). Cette initiative vise à soutenir des innovations qui améliorent la vie des aînés.es, en renforçant leur indépendance, leur santé et leur qualité de vie.

Pour nous aider à identifier les projets pouvant bénéficier d'un financement supplémentaire dans le cadre d'EnvisAGE, veuillez indiquer si votre solution technologique contribue à améliorer la vie des aînés et de leurs proches aidants.

Oui	Non

Si oui, expliquez de quelle manière votre solution améliore concrètement la vie des aînés.es et de leurs proches aidants. Le champ est limité à **500 caractères**.

2.2 DESCRIPTION DES ENTREPRISES PROMOTRICES ET ORGANISATIONS D'APPUI

Décrivez les entreprises promotrices et les organisations d'appui en indiquant pour chacune : leur nom, leur type (startup, PME, OBNL, grande entreprise, centre de recherche public, etc.), leur rôle dans le projet (développeur technologique ou milieu preneur), ainsi que leur contribution spécifique. Le champ est limité à **2500 caractères**.

2.3 DESCRIPTION DES DONNÉES NÉCESSAIRES POUR LE PROJET

Décrivez les données nécessaires à votre projet, en précisant leur quantité et leur nature. Le champ est limité à **750 caractères**.

Décrivez les enjeux d'accessibilité associés aux données nécessaires pour votre projet. Indiquez les **incertitudes**, **restrictions**, **permissions** ou **obstacles** spécifiques à leur collecte, partage ou utilisation. Le champ est limité à **750 caractères**.

Estimez les efforts et la durée nécessaires pour transformer et nettoyer les données de votre projet, afin d'assurer leur qualité, cohérence et utilisation optimale. Le champ est limité à **750 caractères**.

Si vos données sont sensibles, ont un double usage ou comportent des risques pour la sécurité de l'écosystème québécois, précisez la stratégie que vous mettrez en place pour assurer leur gestion sécurisée. Assurez-vous d'intégrer des principes d'IA responsable, explicable et transparente, en lien avec les enjeux identifiés dans la section « Accessibilité et enjeux liés aux données ». Le champ est limité à **750 caractères**.

SECTION 3 : ASPECTS ÉCONOMIQUES DU PROJET

Cette section présente une estimation du budget nécessaire à la réalisation du projet ainsi que les retombées attendues.

3.1 BUDGET SOMMAIRE

Présentez le budget sommaire des entreprises promotrices du projet en **cochant les types de dépenses** concernées et en **indiquant**, pour chaque type, le **montant** associé en fonction du nombre d'entreprises participantes.

		Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3	Entreprise 4	Entreprise 5
Nom de l'entreprise						
Main d'œuvre						
Centre de recherche						
Sous-traitants						
Équipements						
Plateforme						
Autres						
Total						

Si vous avez mentionné des montants pour des équipements, des plateformes ou d'autres éléments, merci de préciser leur **nature** ainsi que le **coût** associé à chacun. Le champ est limité à **1000 caractères**.

3.2 RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET

Décrivez et quantifiez les retombées attendues du projet pour les différentes parties prenantes, en termes de commercialisation, de marchés visés, de gains de productivité, de création d'emplois, d'investissements générés, de renforcement des connaissances stratégiques, etc. Chaque champ est limité à **1000 caractères**.

Entreprises promotrices et milieu(x) preneur(s)

Organisation(s) d'appui

ANNEXE A – DÉNOMINATIONS

Entreprise promotrice

Les entreprises promotrices sont les bénéficiaires de l'aide financière. Elles doivent engager des dépenses en R&D, assumer une part des coûts et contribuer activement au développement du projet. Celui-ci doit leur permettre d'acquérir des connaissances stratégiques qui leur donnent un avantage concurrentiel clair. Elles facturent uniquement leurs **coûts réels, sans appliquer de marge bénéficiaire**, et doivent démontrer la nécessité de leur participation ainsi que la pertinence du soutien du MEIE.

Milieu preneur

Le milieu preneur désigne l'entité pour laquelle le projet est réalisé. Il peut s'agir d'un public cible, d'une organisation, d'un secteur d'activité ou d'un acteur siégeant à un comité adviseur stratégique.

Pour garantir un impact structurant et des retombées concrètes, il est essentiel de démontrer la capacité du milieu preneur à adopter et intégrer la solution, ainsi que son engagement actif tout au long du projet. Cela permet de confirmer aux évaluateurs qu'il existe un potentiel réel, significatif et diversifié d'adoption à long terme, en adéquation avec les besoins du marché, et accompagné d'une implication mesurable et d'une volonté de pérenniser l'innovation.

Organisation d'appui

Les organisations d'appui sont des entités qui apportent une valeur ajoutée au projet en offrant de l'expertise, de l'équipement ou un accès à des infrastructures, des bases de données, des connaissances émergentes, ainsi que des capacités permettant d'opérationnaliser les développements. Elles peuvent aussi contribuer à la réalisation de veilles et à la préparation de certifications. Toutefois, elles ne supportent pas les coûts financiers directs et ne revendiquent généralement aucun droit sur la propriété intellectuelle du projet. Elles peuvent néanmoins fournir une PI antérieure en échange d'avantages concurrentiels ciblés.

Ces organisations peuvent être de différentes natures, telles que des universités, des centres de recherche, des CCTT, des entreprises privées, des OBNL, des villes, des accélérateurs, des incubateurs ou des organismes économiques, tant qu'elles sont capables de fournir **une offre de service formelle** (Voir l'annexe A du [guide PARTENAR-IA](#)) aux entreprises promotrices.

Elles participent au projet en offrant des services rémunérés et **peuvent, si elles le souhaitent, inclure une marge bénéficiaire dans le montant facturé.**

ANNEXE B – ÉLÉMENTS CRITIQUES À CONSIDÉRER

NIVEAU D'INNOVATION

Dans un projet PARTENAR-IA, l'innovation peut être **technologique** ou **sectorielle**. L'innovation technologique repose sur la création, l'amélioration ou l'adaptation d'algorithmes, de modèles et de méthodes pour résoudre des défis complexes et faire progresser l'état de l'art. L'innovation sectorielle, quant à elle, vise à lever les barrières non technologiques freinant l'adoption de l'IA. Elle s'appuie sur une compréhension fine des enjeux du secteur et sur des stratégies adaptées pour maximiser l'impact, au-delà des seuls aspects technologiques.

Quel que soit son type, l'innovation d'un projet est évaluée en fonction de son **niveau d'avancement et de différenciation**. Cette évaluation repose sur plusieurs dimensions :

- **Nouveauté** : En quoi le projet dépasse-t-il les solutions existantes ?
- **Complexité** : Quels défis majeurs cherche-t-il à résoudre ?
- **Valeur ajoutée tangible** : Quel impact concret génère-t-il ?
- **Progrès par rapport à l'état de l'art** : Quelle avancée représente-t-il pour la recherche et l'industrie ?

L'analyse prend en compte l'état de l'art technologique et sectoriel ainsi que les efforts nécessaires pour réduire les incertitudes scientifiques ou techniques.

CONTRIBUTION R&D SIGNIFICATIVE

Pour être admissible au programme, au moins **50 % des activités** d'un projet doivent être qualifiées de R&D selon les critères des crédits d'impôt [RS&DE](#) .

D'autres activités, comme la veille technologique ou le développement appliqué (ingénierie courante), peuvent également être incluses, mais elles ne doivent pas constituer l'élément principal du projet.

Ce cadre assure que les projets soumis répondent aux objectifs d'innovation technologique et de transformation industrielle, tout en s'alignant sur les priorités stratégiques du Québec.

SOLIDITÉ DU PARTENARIAT

Un partenariat solide entre les entreprises promotrices et les acteurs du milieu preneur est essentiel pour la réussite d'un projet PARTENAR-IA. Ce partenariat doit reposer sur une complémentarité stratégique et des besoins mutuels, qu'ils soient technologiques, financiers ou liés aux réseaux et expertises. L'objectif est de créer une synergie générant un impact tangible, notamment par des activités de R&D alignées sur les objectifs du projet.

Les entreprises promotrices doivent co-construire la solution dans une relation dépassant le cadre **client-fournisseur**. Cela nécessite un processus de création et de transfert de connaissances, amorçant ainsi une transformation numérique pour chacune des parties.

Bien qu'une entreprise A (technologique, spécialisée en IA) puisse réaliser une grande partie des activités R&D, elle ne peut en assumer la totalité. L'entreprise B (sectorielle ou non technologique en IA) doit s'engager dans des activités R&D liées à l'IA ou aux enjeux sectoriels, inscrites dans la planification GANTT. Cette implication lui permettra de contribuer activement à la création de connaissances stratégiques (PI) et de se positionner comme un véritable partenaire de l'entreprise A. Ce principe s'applique à toutes les entreprises aspirant à être considérées comme partenaires du projet.

La solidité du partenariat repose sur la capacité des entreprises promotrices à générer des connaissances stratégiques et à unir leurs efforts R&D pour atteindre l'innovation visée.

IMPACT STRUCTURANT

L'impact structurant d'un projet PARTENAR-IA représente **40 % de la notation** et doit être abordé avec une approche holistique. Il doit être immédiat, mesurable, significatif, concret, progressif, et catalyser des transformations tant pour les entreprises promotrices, les milieux preneurs, que pour l'écosystème innovant québécois.

Bien que l'implication de l'écosystème innovant ne soit pas obligatoire, elle constitue **un levier stratégique clé aux yeux des évaluateurs**. L'implication de centres de recherche accrédités et de la relève universitaire représente une opportunité unique d'accéder à des données, infrastructures et expertises émergentes, de réaliser des veilles, d'accélérer le transfert de connaissances, de renforcer la pérennité technologique du projet et de contribuer à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée adaptée aux besoins du secteur.

Pour garantir un impact structurant et des retombées concrètes, au moins une des entreprises promotrices doit être un **milieu preneur** direct. Si ce n'est pas le cas, il est essentiel d'inclure un milieu preneur supplémentaire, soit sous la forme d'un acteur siégeant à un comité aviseur stratégique ou à travers un partenariat officiel, afin d'assurer la pertinence du projet par rapport aux besoins du marché.

L'impact structurant doit être prouvé par des lettres d'appui et des engagements financiers ou stratégiques des milieux preneurs, ainsi que par la définition d'indicateurs pour mesurer les retombées.

GESTION DES INCERTITUDES, DES RISQUES ET DES RESPONSABILITÉS

Nombreuses sont les propositions PARTENAR-IA qui présentent une planification trop optimiste des activités, sans exploiter pleinement la période de **24 mois** disponible pour réaliser le projet.

Les évaluateurs ne se contentent pas d'évaluer la faisabilité technique. Pour les convaincre et démarquer votre projet, il est essentiel d'identifier les risques liés au projet, qu'ils soient technologiques, opérationnels ou stratégiques, et de prévoir des mesures de contingence en cas d'imprévus.

De plus, il est impératif de démontrer comment l'adoption responsable et l'explicabilité de l'IA seront intégrées dans votre projet, car ce sont des enjeux cruciaux souvent sous-estimés. Voici les éléments à prendre en compte :

- **Explicabilité et transparence** : L'IA doit être compréhensible pour les utilisateurs finaux et permettre une prise de décision éclairée.
- **Évaluation des risques liés à l'usage détourné** : Toute IA utilisée à des fins civiles pourrait être exploitée de manière abusive (désinformation, surveillance excessive).
- **Sécurité des systèmes critiques** : Anticiper les scénarios de panne ou d'erreur dans des contextes sensibles (santé, infrastructures essentielles).
- **Impacts sur la population et l'intérêt public** : Évaluer les risques sociaux et économiques, même indirects.
- **Protection des groupes vulnérables** : Veiller à ce que l'IA ne renforce pas les inégalités ni ne génère de discriminations involontaires.

GÉNÉRATION DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Dans le cadre de PARTENAR-IA, la propriété intellectuelle (PI) ne se limite pas aux brevets, mais englobe l'ensemble des connaissances stratégiques générées au cours du projet. Cela inclut les savoir-faire, méthodologies, ainsi que les outils, services, technologies, secrets industriels et autres connaissances non brevetées, à condition qu'ils répondent aux besoins stratégiques des partenaires et créent une différenciation durable sur le marché.

L'important n'est pas la forme juridique de la PI, mais son impact réel sur la différenciation et la valeur ajoutée pour les entreprises.

PERTINENCE COMMERCIALE ET POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

Un projet PARTENAR-IA ne se limite pas à une avancée technologique ; il doit également démontrer une pertinence commerciale claire et un positionnement stratégique solide face à la concurrence, soutenus par des analyses chiffrées.

Cela implique une évaluation rigoureuse du marché pour cerner les besoins, identifier les opportunités et définir les avantages concurrentiels. De plus, l'intégration d'avis d'experts et la mise à jour des veilles technologique stratégiques tout au long du projet renforcent la crédibilité et l'adaptabilité de la proposition.

ANNEXE C – DESCRIPTION ET RÔLE DES RSRI ET D'IVADO

RSRI

Les regroupements sectoriels de recherche industrielle (RSRI) ont pour mission **de développer et de soutenir les écosystèmes d'innovation, ainsi que la recherche collaborative au sein de secteurs stratégiques de l'économie québécoise**. Ces 9 organisations à but non lucratif (CQDM, CQRDA, CRIAQ, CRIBIQ, CRITM, INNOVÉÉ, MEDTEQ+, PRIMA et PROMPT) misent sur la collaboration entre les milieux de recherche, académiques et industriels pour soutenir et accélérer le développement de l'innovation. Elles agissent comme leviers pour accroître la richesse économique, soutenir la création d'emplois hautement qualifiés et favoriser le partage des expertises.

IVADO

IVADO est le plus grand consortium en IA au Canada, défini comme le « **Consortium interdisciplinaire et intersectoriel de recherche, de formation et de mobilisation des connaissances qui a pour mission de bâtir et de promouvoir une intelligence artificielle robuste, raisonnée et responsable.** » Piloté par l'Université de Montréal, avec quatre partenaires universitaires (Polytechnique Montréal, HEC Montréal, Université Laval et Université McGill), IVADO rassemble des centres de recherche, des partenaires gouvernementaux et industriels pour coconstruire des initiatives intersectorielles ambitieuses favorisant un changement de paradigme de l'IA et de son adoption.

RÔLE ET COMPLÉMENTARITÉ DES RSRI ET D'IVADO DANS PARTENAR-IA

Les RSRI fournissent un accompagnement ciblant les **enjeux sectoriels et économiques**, ainsi que l'**optimisation du montage financier** des projets. Ils sont également les porteurs de l'entente avec le MEIE, ce qui leur confère la gestion administrative de la subvention, y compris le suivi des redditions de comptes périodiques demandées par le MEIE.

En tant que copporteur du programme avec les RSRI, **IVADO** joue un rôle stratégique en offrant un soutien scientifique, technique et en gestion de l'innovation. Tout comme les RSRI, IVADO accompagne, valide et effectue des activités de maillage, mais avec une expertise centrée sur les éléments liés à l'intelligence artificielle pour assurer une approche 360° dans les projets soutenus.

Grâce à son programme phare IAR3 (125 M\$), IVADO accompagne et valide les projets pour garantir leur conformité aux normes et standards reconnus en matière d'IA robuste, raisonnée et responsable. Appuyé par une équipe de direction, incluant Yoshua Bengio, expert mondial en apprentissage profond et lauréat du Prix A.M. Turing 2018 (le « prix Nobel de l'informatique »), ainsi que par 14 conseillers en transfert technologique, IVADO aide les promoteurs à concrétiser les impacts anticipés. Enfin, IVADO soutient les promoteurs dans leurs démarches de maillage, notamment via ses foires étudiantes, et met à leur disposition un vaste réseau qui ouvre plusieurs portes vers des talents, des entreprises et des organisations de pointe adaptées aux besoins.

DIFFÉRENCIATION ET CHOIX DU RSRI

Vous trouverez ci-dessous la liste des RSRI ainsi que leurs domaines d'expertise respectifs, accompagnée d'un hyperlien vers leur site web pour vous guider dans votre choix :

- [CQRDA](#) – Aluminium
- [CQDM](#) – Biopharmaceutique
- [CRIAQ](#) – Aérospatial
- [CRIBIQ](#) – Bioprocédés industriels
- [CRITM](#) – Transformation métallique
- [INNOVÉE](#) – Énergie électrique
- [MEDTEQ+](#) – Technologies médicales
- [PRIMA](#) – Matériaux avancés
- [PROMPT](#) – Technologies de l'information, des communications et du numérique

ANNEXE D – EXEMPLE FICTIF

L'exemple fourni dans cette annexe est entièrement fictif. Aucune information confidentielle relative aux projets soumis dans le cadre du programme PARTENAR-IA n'a été utilisée. Son seul objectif est d'illustrer la manière de remplir le formulaire.

Vous pouvez, à tout moment, appuyer sur les champs pour faire **défiler leur contenu** lorsque cela dépasse l'espace disponible.

2.1 DESCRIPTION PRÉLIMINAIRE DU PROJET

Formulez un **titre** clair et représentatif du projet. Le champ est limité à **255 caractères**.

Décrivez brièvement votre projet en précisant son **objectif**, les **défis** qu'il relève et son caractère innovant. Le champ est limité à **1000 caractères**

Décrivez brièvement comment les technologies et expertises mobilisées contribuent à rehausser le niveau d'innovation du projet, qu'il soit sectoriel et/ou technologique (IA). Le champ est limité à **1000 caractères**.

2.2 DESCRIPTION DES ENTREPRISES PROMOTRICES ET ORGANISATIONS D'APPUI

Décrivez les entreprises promotrices et les organisations d'appui en indiquant pour chacune : leur nom, leur type (startup, PME, OBNL, grande entreprise, centre de recherche public, etc.), leur rôle dans le projet (développeur technologique ou milieu preneur), ainsi que leur contribution spécifique. Le champ est limité à **2500 caractères**.

2.3 DESCRIPTION DES DONNÉES NÉCESSAIRES POUR LE PROJET

Décrivez les données nécessaires à votre projet, en précisant leur quantité, leur nature. Le champ est limité à **750 caractères**.

Décrivez les enjeux d'accessibilité associés aux données nécessaires pour votre projet. Indiquez les **incertitudes**, **restrictions**, **permissions** ou **obstacles** spécifiques à leur collecte, partage ou utilisation. Le champ est limité à **750 caractères**.

Estimez les efforts et la durée nécessaires pour transformer et nettoyer les données de votre projet, afin d'assurer leur qualité, cohérence et utilisation optimale. Le champ est limité à **750 caractères**.

Si vos données sont sensibles, ont un double usage ou comportent des risques pour la sécurité de l'écosystème québécois, précisez la stratégie que vous mettrez en place pour assurer leur gestion sécurisée. Assurez-vous d'intégrer des principes d'IA responsable, explicable et transparente, en lien avec les enjeux identifiés dans la section « Accessibilité et enjeux liés aux données ». Le champ est limité à **750 caractères**.

3.2 RETOMBÉES ANTICIPÉES DU PROJET

Décrivez et quantifiez les retombées attendues du projet pour les différentes parties prenantes, en termes de commercialisation, de marchés visés, de gains de productivité, de création d'emplois, d'investissements générés, de renforcement des connaissances stratégiques, etc. Chaque champ est limité à **2500 caractères**.

Entreprises promotrices et milieu(x) preneur(s)

Organisation(s) d'appui